

même duc et qui croyait hériter des droits de son père. En épousant Jeanne de Penthievre, Charles de Blois épousa également sa cause, et pendant vingt-trois ans la défendit vaillamment jusqu'à ce qu'il trouvât la mort sur le champ de bataille d'Auray, le 29 septembre 1364.

Ce prince qui faisait la guerre par nécessité et devoir, était au demeurant le plus pacifique des hommes. Dans sa bonne ville de Guingamp où il aimait à se retirer, dans les camps aussi bien que dans sa longue captivité d'Angleterre, il donna l'exemple de toutes les vertus qui font les grands chrétiens et les grands monarques. Sa vie intime rappelle celle de saint Louis avec autant sinon plus encore d'abandon et de familiarité. Comme tous les Capétiens et les Valois il avait un véritable culte pour l'Ordre de saint François. Nos couvents de Bretagne furent l'objet de ses libéralités et le plus grand trésor qu'il donna au moustier de Guingamp fut sa dépouille mortelle qui y attira pendant des siècles des foules de pèlerins, au point que le vocable primitif du lieu fut changé en celui de « Terre-Sainte. » — « Ah ! disait-il quelquefois, je suis esclave de mon rang et de ma dignité malgré moi. Je suis obligé de porter des habits d'or et de soie, mais j'aimerais beaucoup mieux être habillé de pauvre drap à la façon des Frères-Mineurs ; et véritablement, si je ne craignais de déplaire à mon peuple, je serais plus modestement vêtu. Je suis persuadé qu'il aurait mieux valu pour moi que je fusse Frère-Mineur que de m'être laissé faire duc de Bretagne. » A l'exemple des saints il rachetait par une pénitence intérieure ce qu'il était forcé d'accorder aux nécessités de sa condition. Un cilice de crin, de grosses cordes nouées « à la franciscaine » torturaient continuellement son corps délicat, sans parler des petits cailloux semés dans ses chaussures qui martyrisaient ses pieds.

Les Frères-Mineurs qui avaient été les conseillers de sa conscience et les soutiens de sa cause, furent encore les défenseurs de sa mémoire et les propagateurs de son culte. Fr. Raoul de Kerguinou poursuivit avec un dévouement et une patience inlassables son procès de canonisation. Il fit comparaître plus de 200 témoins devant la commission d'enquête qui siégeait en 1371 dans notre église d'Angers, et il se faisait fort d'en produire 200 autres si le nombre ne suffisait pas. Ce sont ces dépositions qui conservées aujourd'hui dans les bibliothèques du Vatican, de Paris et de Pau en de formidables

volumes i
tence adn
poque ne
Néanmoins
sacré. Les
rent un cu
détruit en
les saintes
milles de l
Révolution
bijou de l
vénérer au
voir glorifi
au *Salve R*
les tendres
Monsieu
Providence
'Ordre Sér

